

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Retour sur 2023*

### **LA FILIÈRE BATTERIE S'IMPLANTE ET INSUFFLE UNE ÉNERGIE NOUVELLE SUR BÉCANCOUR**

**Bécancour, le 15 janvier 2024** – Au moment où une nouvelle année débute, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) et la Ville de Bécancour tracent un bilan positif de l'année 2023. Confirmations de nouvelles entreprises, mises en chantier de projets, conclusions de partenariats, actions pour l'amélioration et le maintien de la qualité de vie bécancouroise, développement et renforcement des infrastructures industrielles, municipales et portuaires : la filière batterie prend forme et une vision ambitieuse se déploie.

Après une année passée à travailler à la croissance humaine et durable du terroir et ponctuée d'annonces d'acquisitions et d'initiatives porteuses en matière de développement économique régional, la SPIPB et la Ville de Bécancour démontrent plus que jamais une approche de collaboration et l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'établissement d'un pôle de développement prometteur axé sur la décarbonation et les technologies vertes.

L'intérêt grandissant pour le territoire de Bécancour et les terrains de la SPIPB démontre un incontestable engouement de la part de grands joueurs intéressés par la mise en place de cette vision rassembleuse. De son côté, la Ville de Bécancour, désirent exercer un leadership positif auprès des acteurs économiques, de ses partenaires et de ses citoyens, s'active sur plusieurs fronts pour orchestrer un développement durable et harmonieux.

Au cours de la dernière année, l'effervescence entourant la filière batterie s'est traduite de différentes façons.

#### **Améliorer les infrastructures industrielles et portuaires :**

- élargissement du territoire de la SPIPB par l'acquisition du Parc La Prade par le gouvernement du Québec;
- acquisition de différents lots sur le territoire de la SPIPB, en zone industrielle lourde, d'une superficie totale de 1,2 million de mètres carrés;
- renforcement du réseau d'Hydro-Québec à 230 KV, et du réseau appartenant à *Énergir*;
- investissement de 254 M\$ pour améliorer les infrastructures de la SPIPB:
  - prolongement et amélioration des voies de service;
  - extension des réseaux d'égouts, d'aqueduc et d'eau industrielle;
  - finalisation des études pour l'amélioration de la station de traitement des eaux usées domestiques;
  - Réalisation des études pour l'ajout de voies ferroviaires;
- dépôt d'une demande auprès des gouvernements en vue d'optimiser et de moderniser les infrastructures portuaires.

**Sortir de terre les grands projets industriels :**

- mise en chantier de l'usine de cathodes d'**Ultium CAM SEC**;
- mise en chantier de l'usine de conversion d'hydroxyde de lithium par Nemaska Lithium inc.
- annonce et mise en chantier de **Ford, EcoPro BM** et **SK On** visant la construction d'une usine de cathodes;
- avancement du projet de **Nouveau Monde Graphite** pour la transformation du minerai en anode actif;
- projet d'investissements chez ABI;
- plusieurs autres projets en gestation pour des investissements à Bécancour.

**Stimuler l'économie régionale : main-d'œuvre, formation et maximisation des retombées:**

- rassemblement de multiples acteurs liés au secteur de la formation autour d'un projet d'école inter-ordre portant sur la batterie et dépôt de ce projet au gouvernement;
- partenariat avec la Société de développement économique de Drummondville (SDED) pour le recrutement international de travailleurs étrangers;
- association avec le Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire (PAIS) pour l'intégration de travailleurs issus de l'immigration, complétant ainsi la chaîne d'attraction, d'accueil et d'intégration;
- organisation d'un événement majeur liant les fournisseurs potentiels de la filière batterie aux grandes industries du parc industriel et portuaire de Bécancour, afin de maximiser les retombées dans la communauté.

**Stimuler l'habitation :**

- afin d'accélérer la réalisation des projets résidentiels, investissement de la Ville de Bécancour dans les infrastructures de projets résidentiels (étude environnementale et partage de certains coûts pour les infrastructures d'eau potable et égouts.);
- refonte du plan d'urbanisme;
- adoption par le conseil municipal d'une charte définissant les paramètres pour le développement humain et durable du territoire;
- demande adressée à la MRC et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour l'élargissement du périmètre urbain;
- élaboration par la Ville d'une politique de logement abordable;
- établissement d'un comité municipal de croissance durable ayant pour rôle d'assurer une vigie sur le développement du territoire.

**Renforcer les services de proximité :**

- étude commerciale d'identification des fuites économiques de la Ville qui a mené à :
  - la création d'un fonds de soutien municipal pour les commerces locaux;
  - l'établissement d'un programme encourageant l'achat local.
- collaboration avec la MRC de Bécancour pour un fonds en soutien à la création de services de garde;
- appui et collaboration à la création d'une nouvelle école primaire sur le territoire;

**Assurer la sécurité :**

- proactivité et échanges constants avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable en lien avec la hausse de circulation sur l'autoroute 55, sur le projet de la voie de déserte de l'autoroute 30 et la sécurisation de l'autoroute 30;
- création d'un comité multipartenaires pour les enjeux de transport liés à la filière batterie;
- mise en place de nombreuses actions en sécurité routière sur le territoire;
- mise à jour du plan de sécurité civile de la Ville;
- optimisation du service de sécurité incendie et achat d'équipement lourd pour répondre à tous les enjeux de sécurité.

**Protéger l'environnement :**

- collaboration sur la circularité avec la Cité de l'innovation circulaire de Victoriaville afin de favoriser la symbiose industrielle et la valorisation des résidus;
- études pour la mise en place d'un programme de surveillance environnementale des effets cumulatifs.

Rappelons aussi qu'en 2023, la Ville de Bécancour et la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour ont aussi procédé au lancement d'un microsite sur la filière batterie à Bécancour, [www.fbbecancour.com](http://www.fbbecancour.com), et dévoilé une image de marque qui lui est propre.

**Citations**

« 2023 aura été une année d'impulsion pour la Ville de Bécancour. Alors que la construction des usines de la filière batterie a bien débuté, nous avons ciblé les enjeux et lancé des actions pour résoudre chacun d'entre eux, tels que le logement, les emplois, l'intégration des nouveaux arrivants, la sécurité, la valorisation des résidus, les services de proximité, etc. Ce sont ces actions que nous considérons être les piliers du succès de l'implantation de la filière batterie. Pour y parvenir, la Ville collabore avec les meilleurs experts de notre communauté et d'ailleurs afin que la croissance que nous connaissons se fasse de la meilleure façon. Nous pouvons déjà affirmer que 2024 sera l'année des réalisations des piliers du succès de la filière », exprime la mairesse de la Ville de Bécancour, Mme Lucie Allard.

« L'arrivée de la filière batterie transforme la région, change le tissu industriel et façonne une nouvelle économie axée sur la décarbonation et les technologies vertes. La SPIPB connaît une évolution fulgurante et c'est grâce à l'appui de ses différents partenaires, dont le gouvernement du Québec, qu'elle poursuit son développement, en assurant une prospérité économique dans la région et pour le Québec tout entier. L'année 2024 s'annonce tout aussi riche et stimulante », a conclu le président-directeur général de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, M. Donald Olivier.

-30-

**Sources :**

<p><b>Pour la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour</b> Audrey Gagné-Corriveau <a href="mailto:agagne-corriveau@national.ca">agagne-corriveau@national.ca</a> Cellulaire : 418 208-7762</p>	<p><b>Pour la Ville de Bécancour</b> Marie-Michelle Barette M.A. Directrice de la stratégie, des communications et du rayonnement <a href="mailto:mbarette@ville.becancour.qc.ca">mbarette@ville.becancour.qc.ca</a> Cellulaire : 819 384-0123</p>
--	--